

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGR1B02FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Antoine EVRARD (antoine.evrard@helha.be) Jehanne COLSON (jehanne.colson@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR1B02FRA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGR1B02FRB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGR1B02FRC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR1B02FRA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGR1B02FRB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGR1B02FRC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEGR1B02FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La compétence à parler et à écrire en français est un élément essentiel à la réussite sociale, scolaire et professionnelle. Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
3. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
4. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et /ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale ; prise de parole, lecture à voix haute, improvisation, diction et articulation, argumentations, vocabulaire,...

Langue écrite : rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision systématique des principales règles de conjugaison, grammaire (de phrase et de texte et de discours) et orthographe, ponctuation, convention, genres discursifs liés à la profession (écrits et oraux).

Réflexion autour de la langue : comment s'adresser aux élèves, à TOUS les élèves (diversité socioculturelle) et aux parents?

Démarches d'apprentissage

Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).

Un travail complémentaire à domicile est indispensable pour tous les étudiants qui présentent des lacunes importantes.

Des transferts seront établis avec le vécu des élèves qui connaissent des difficultés langagières.

Les étudiants choisiront d'assister aux différents ateliers en fonction de leurs besoins et des difficultés diagnostiquées lors de test formatif. La responsabilité du choix des ateliers revient aux étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante.

La participation au service d'aide à la réussite et/ou un bilan logopédique pourront être conseillés

Sources et références

Une grammaire, un dictionnaire, un mémento orthographique, un mémento de conjugaison.

Un logiciel conseillé : Antidote.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante et ressources en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage, et permet à l'étudiant de choisir les ateliers selon ses besoins.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Q2 : matière de toute l'année.

Q3 : reprise de la matière de toute l'année.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note égale ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEGR1B02FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Initiation à Claroline.
- Word : mise en forme (caractères, paragraphes, puce et numéro), tabulations, multicolonnage, tableaux, gestion images et d'objets graphiques, note bas page.
- Excel : mise en forme, fonctions simples...
- PAO : PowerPoint

Démarches d'apprentissage

- Chaque activité fait l'objet d'une démonstration par le formateur, avec support multimédia adapté, suivie d'exercices réalisés par l'étudiant.
- Les activités proposées suivront une complexité croissante.
- La consolidation des compétences acquises suppose un entraînement personnel régulier.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support théorique est fourni par le formateur à l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en fin de module.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exe	100

Exp = Examen pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	22_PEGR1B02FRC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et à les familiariser à la recherche documentaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information;
- sélectionner des sources pertinentes et valides en argumentant ses critères de sélection;
- rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé;
- décrire et proposer une interprétation de comportements observables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qu'est-ce qu'un travail de recherche ? Au niveau recherche scientifique dans les sciences humaines et au niveau recherche documentaire.

Qu'est-ce que la construction de l'objet de recherche (problématique, revue de la littérature,...)?

Qu'est-ce qu'une recherche documentaire ? Comment rechercher ?

Quels documents sélectionner? Comment les varier? Comment apprécier la qualité des documents sélectionnés?

L'observation en sciences humaines: comment la mettre en œuvre ?

Comment rédiger une référence bibliographique ?

Démarches d'apprentissage

Alternance entre des exercices individuels ou par petits groupes et des apports théoriques visant à structurer et à compléter les éléments découverts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exercices réalisés et commentés durant les cours.
- Des moments d'échange entre et avec les étudiants (évaluation formative).

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, diapositives power point et documents authentiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).